



Commission de la
fonction publique
de Montréal

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

Budget 2024

Isabelle Chabot, CRHA
Commission de la fonction publique de Montréal

Date : 1^{er} septembre 2023

Plan de la présentation

Organigramme 2024

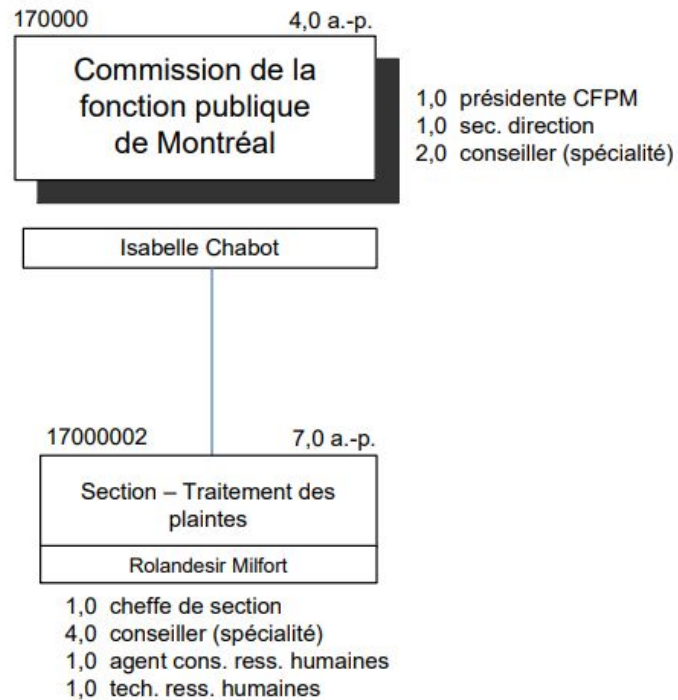
Faits saillants 2023 et impacts

Budget de fonctionnement

1. Indicateurs de performance du service
2. Évolution budgétaire 2023
3. Objectifs 2024
4. Budget 2024
 - a. Sommaire des revenus et dépenses par compétences
 - b. Principaux écarts 2024 vs 2023
 - c. Variations de l'effectif par catégories d'emplois

Organigramme 2024

Total a-p. : 11,0 a-p.



Faits saillants 2023 et impacts

- Au 25 août 2023, la CFPM a reçu 80 demandes d'intervention. De ce nombre, 7 enquêtes sommaires ou approfondies ont été faites suivant le dépôt d'une plainte par des candidats(es) externes ou des employés(es) de la Ville.
- La CFPM a contribué avec le Service des ressources humaines et le Contrôleur général aux travaux pour la mise en place de la centrale d'accompagnement des employés(es) en matière de plainte (CAPP) et pour le transfert des plaintes en matière de harcèlement, discrimination et discrimination systémique à la CFPM.
- 3 missions d'audit et une analyse interne sont en cours de réalisation :
 - les communications dans le cadre du processus de dotation;
 - l'impact des pratiques d'accueil et d'intégration sur la rétention des nouveaux employés(ées);
 - atteinte des cibles organisationnelles en matière d'embauche et de promotion à des postes de gestionnaires de personnes issues de la diversité;
 - analyse des recommandations et faits préoccupants des années 2017 à 2021.



CFPM

Commission de la fonction publique de Montréal

Budget de fonctionnement 2024

1. Indicateurs de performance du Service

Au 25 août 2023, la CFPM a traité 80 demandes d'interventions :

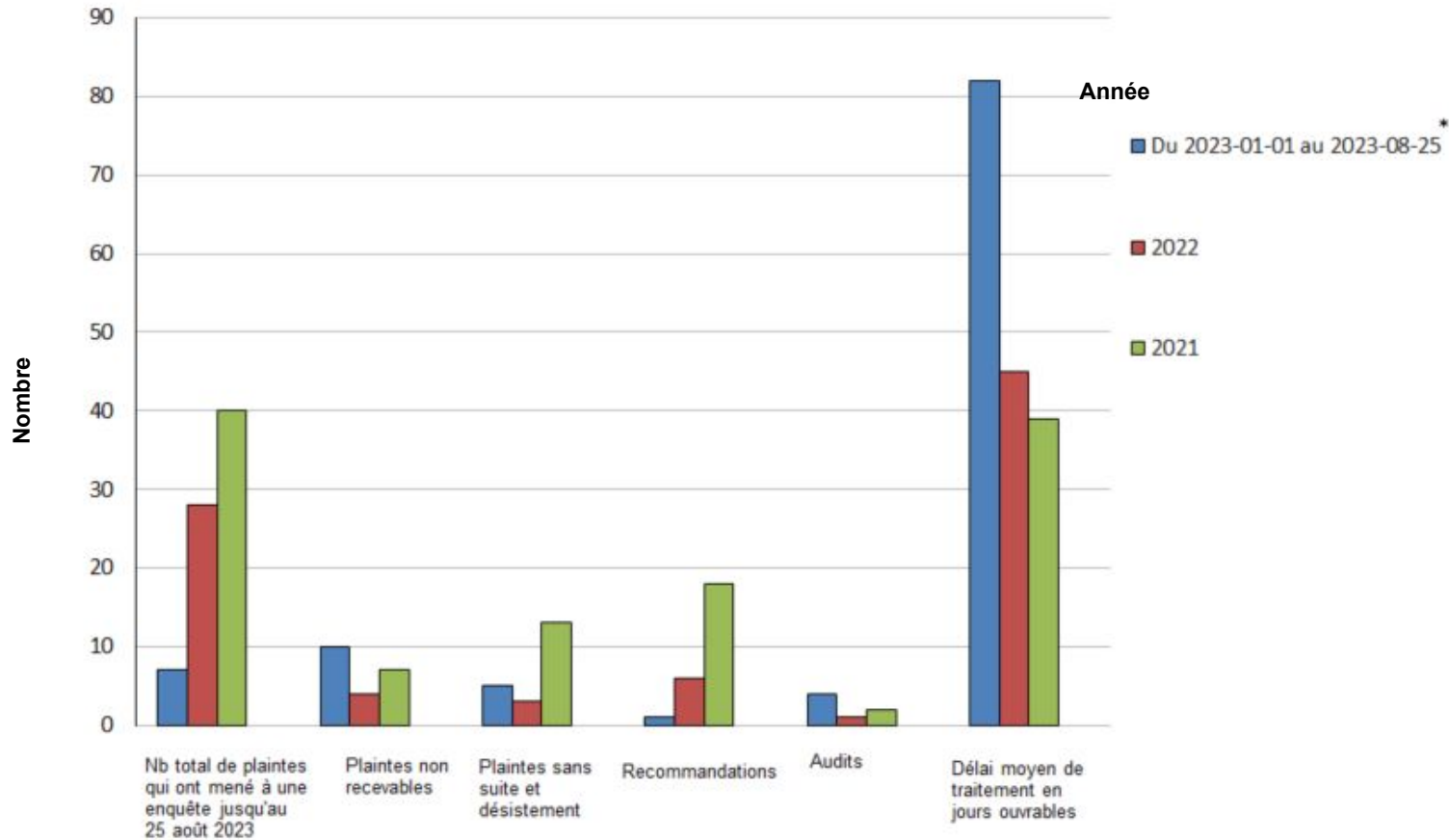
- 7 plaintes ont mené à une enquête terminée;
- 10 plaintes sont en cours d'enquête;
- 1 plainte est en analyse de recevabilité;
- 10 plaintes ont été jugées non recevables;
- 5 plaintes ont fait l'objet d'un désistement ou d'une annulation.

Le délai de traitement moyen des 7 enquêtes a été de 82 jours ouvrables.

3 missions d'audit sont en cours.

La Commission a formulé une recommandation suite à ses enquêtes et missions d'audit auprès des Services et arrondissements concernés.

1. Indicateurs clés du Service – 1. (suite)



* Les données vont du 1^{er} janvier au 25 août 2023.

1. Indicateurs clés du Service – 2. (suite)

Pour l'année 2024 la CFPM vise :

- Revenir à un délai moyen de traitement des enquêtes en matière de dotation à une moyenne de 45 jours ouvrables;
- Déterminer les indicateurs à suivre pour les enquêtes en harcèlement et discrimination.

2. Évolution budgétaire 2023 – Revenus

Revenus - Évolution budgétaire 2023

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2023	-	-	-
	-	-	-
Budget modifié 2023	-	-	-
Prévisions 2023	-	-	-
Surplus (déficit)	-	-	-
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Aucun budget de revenus			-
	-	-	-

2. Évolution budgétaire 2023 – Dépenses

Dépenses - Évolution budgétaire 2023

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2023	918,2		918,2
	-	-	-
Budget modifié 2023	918,2	-	918,2
Prévisions 2023	918,2	-	918,2
Surplus (déficit)	-	-	-
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Aucune explication d'écarts			
	-	-	-

3. Objectifs 2024

En 2024 la CFPM :

- Réalisera les livrables nécessaires afin de procéder aux enquêtes en matière de harcèlement, discrimination et discrimination systémique;
- Effectuera les démarches consultatives visant l'élaboration du plan stratégique 2024-2027;
- Réalisera un sondage auprès des partenaires de la CFPM, afin de sonder la posture collaborative et d'indépendance de la CFPM;
- Révisera le processus actuel de traitement des plaintes en dotation.

4. Budget 2024

a. Sommaire des revenus et dépenses par compétences

Revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus						
	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Réel comparatif 2022	Prévision comparative 2023	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Conseil municipal	-	-	-	-	-	-	-
Conseil d'agglomération	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(en milliers de dollars)

	Dépenses						
	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Réel comparatif 2022	Prévision comparative 2023	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Conseil municipal	351,7	336,6	698,1	766,9	918,2	918,2	1 758,4
Conseil d'agglomération	-	-	-	-	-	-	-
Total	351,7	336,6	698,1	766,9	918,2	918,2	1 758,4

b. Principaux écarts 2024 vs 2023 – Revenus

Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2023		-	-
Aucun budget de revenus			-
Variation totale	-	-	-
Budget 2024	-	-	-

b. Principaux écarts 2024 vs 2023 – Dépenses

Principaux écarts - volet des dépenses

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	A-P.	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Comparatif 2023	5,0	918,2	-	918,2
Indexations et ajustements salariaux		33,2		33,2
Créations de postes pour la prise en charge du traitement des enquêtes en harcèlement psychologique et discrimination	4,0	544,1		544,1
Création d'un poste de conseiller spécialité et d'un poste de technicien en ressources humaines pour le traitement des plaintes et le soutien à l'équipe existante	2,0	212,9		212,9
Honoraires professionnels pour le traitement de certaines plaintes à l'externe		50,0		50,0
Variation totale	6,0	840,2	-	840,2
Budget 2024	11,0	1 758,4	-	1 758,4

c. Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes					
	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget comparatif 2022	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	2,0
Cadres conseil	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	7,0
Sous-total — Cadres	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	9,0
Cols blancs	0,3	0,3	0,6	1,0	1,0	2,0
Total	4,3	4,3	4,6	5,0	5,0	11,0



Annexes

1. Mission
2. Organigramme 2023
3. Objectifs et réalisations 2023
4. Bilan en matière de santé et sécurité au travail

Annexes - Budget de fonctionnement

1. Budget 2024 : Revenus et dépenses par objets
2. Budget 2024 : Dépenses par catégories d'emplois
3. Budget 2024 : Revenus et dépenses par objets –
Explication des écarts
4. Liste des acronymes

CFPM

Commission de la
fonction publique
de Montréal

1. Mission

La Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) est un organisme indépendant dont la mission première est de traiter les plaintes relatives aux processus de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal. Elle réalise également des missions d'audit dans son champ d'expertise.

La CFPM mène ses activités avec rigueur, impartialité et professionnalisme, et ce, dans le but d'assurer la confiance du personnel et de la population envers les pratiques en place.

Dans une perspective d'amélioration continue, elle émet des avis, produit des recommandations et privilégie dans toutes ses interventions, une approche constructive et collaborative, tout en demeurant objective et neutre.

2. Organigramme 2023

Total a-p. : 5,0 a-p.

Budget 2023

170000

5,0 a-p.

Commission de la
fonction publique
de Montréal

Isabelle Chabot

1,0 président CFPM
1,0 sec. direction
2,0 conseiller (spécialité)
1,0 agent conseil ressources humaines

3. Objectifs et réalisations 2023

La CFPM poursuivra :

- le déploiement d'activités de visibilité et de rayonnement pour faire connaître sa mission, son mandat et son offre de service à un plus grand nombre de personnes.
 - Une campagne radio a été diffusée en janvier 2023 afin de rejoindre les clientèles suivantes : les femmes et les candidats non informatisés.
Le site internet et LinkedIn ont été alimentés avec des sujets d'intérêt en lien avec la mission de la CFPM
- Trois nouvelles missions d'audit sont en cours de réalisation sur des sujets concernant les pratiques exemplaires entourant la dotation et la gestion de la main-d'œuvre.

4. Bilan en matière de santé et sécurité au travail

- Aucun accident de travail ou maladie professionnelle n'a été enregistré jusqu'au 25 août 2023.



Annexes - Budget de fonctionnement

CFPM

Commission de la
fonction publique
de Montréal

Écoute / Questionne / Recommande

Août 2023

21

1. Budget 2024 – Revenus et dépenses par objets

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Réel comparatif 2022	Prévision comparative 2023	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Taxes	-	-	-	-	-	-	-
Paiements tenant lieu de taxes	-	-	-	-	-	-	-
Services rendus aux organismes municipaux	-	-	-	-	-	-	-
Autres services rendus	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Réel comparatif 2022	Prévision comparative 2023	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Rémunération et cotisations de l'employeur	278,1	274,0	560,1	637,1	710,1	710,1	1 458,8
Transport et communication	6,5	0,9	56,8	19,6	51,0	51,0	53,1
Services professionnels	50,2	28,5	52,2	74,2	92,1	92,1	147,0
Services techniques et autres	12,5	26,6	24,7	26,8	37,0	37,0	70,0
Location, entretien et réparation	2,7	3,3	1,1	1,6	4,5	4,5	11,5
Biens non durables	0,5	2,2	(0,2)	0,6	11,0	12,5	8,0
Biens durables	1,2	1,2	3,5	7,0	12,5	11,0	10,0
Total	351,7	336,7	698,2	766,9	918,2	918,2	1 758,4

3. Budget 2024 – Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts

Rémunération et cotisations de l'employeur : ↑ 0,7 M\$

- ↑ 0,5 M\$ création de 4 postes pour la prise en charge des enquêtes en matière d'harcèlement et de discrimination
- ↑ 0,2 M\$ création de 2 postes pour le traitement des plaintes et soutien à l'équipe

Autres dépenses : ↑ 0,1 M\$

- ↑ 0,1M\$ honoraires professionnels pour la prise en charge de plaintes à l'externe

2. Budget 2024 – Dépenses par catégories d'emplois

(en milliers de dollars)

	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget comparatif 2022	Budget comparatif 2023	Budget 2024
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres de gestion	206,9	210,4	245,5	227,4	234,5	400,1
Cadres conseil	369,7	378,3	418,6	375,4	392,5	886,2
Sous-total — Cadres	576,6	588,7	664,1	602,8	627,0	1 286,3
Cols blancs	16,4	16,5	33,9	77,5	83,1	172,5
Total	593,0	605,2	698,0	680,3	710,1	1 458,8

4. Liste des acronymes

- CFPM : Commission de la fonction publique de Montréal
- SRH : Service des ressources humaines

Commission de la fonction publique de Montréal

1550 rue Metcalfe, bureau 805
Montréal (Québec) H3A 1X6

Isabelle Chabot, CRHA
isabelle.chabot@montreal.ca
514 267-9073